

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 5 septembre 2016 – 18 h 30

Présents : Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel LABRIET, Eric MATHIS, René PARIS, Etienne ROBERT, Jean-François RUIZ, Dominique THIRION, Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN.

Excusés : Matthieu DIEZ, Pascal MEURET, Thibaut MILLIOTTE, Hélène THIRION, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

Absente : Martine BRUNSTEIN.

1- Informations du Président :

Il s'agit du dernier Comité Directeur avant les nouvelles élections prévues à notre AG du dimanche 11 septembre.

Depuis notre dernière réunion, nous avons appris les disparitions de Christian CHIPOT ancien pongiste du club de RAMONCHAMP (82 ans) et d'André MARTIN du club de NEUFCHATEAU (85 ans).

Le **Conseil départemental des Vosges** a notifié une aide de 4.850 € pour les contrats d'objectifs (6.500 € demandés) et 900 € au titre de la Charte Sport (935 € demandés). Les justificatifs pour le paiement sont à fournir avant le 1^{er} novembre. L'appel à projet ferait l'objet d'une attribution ultérieure (1.000 € demandés).

Au niveau du **CNDS**, pas de nouvelles pour le moment, ni pour le CD, ni pour les clubs, mais les dossiers sont traités par la nouvelle grande Région et cela demande plus de temps.

Les candidats pour les **Mérites Sportifs** attribués par le Conseil départemental doivent être proposés pour le 9 septembre. Il y a 10 catégories possibles dont 6 à proposer par les CD : Mérite du bénévolat, Mérite de l'Ecole de sport, Mérite du Sport scolaire, Mérite du Collectif niveau régional (équipe Messieurs d'ANOULD, accédant à la Pré Nat, proposée), Mérite de l'Espoir féminin moins de 18 ans (proposition de Jeanne MATHIEU) et Mérite de l'Espoir masculin. La remise des récompenses est prévue au vendredi 16 décembre à la Rotonde de THAON LES VOSGES.

Michel LABRIET a assisté à l'assemblée générale de l'USEP le 17 juin dernier à JEUXEY. Le Président Francis MILLET ne se représentait pas. Un nouveau président de l'USEP sera élu ultérieurement. Le Comité de l'USEP nous a remerciés pour notre participation aux dernières Usépiades Régionales à CELLES SUR PLAINE et LUVIGNY en juin.

Frédéric GIARDI, Président du CD de Meurthe et Moselle nous invite à son assemblée générale fixée au samedi 10 septembre à VILLERS LES NANCY. Nous y serons excusés.

2- Commission Sportive :

La Commission s'est réunie le 29 août dernier et le compte rendu a été transmis à tous les membres du Comité Directeur.

Le Comité vote à l'unanimité la proposition d'attribution des organisations 2016-2017.

Il valide également la nouvelle formule de championnat des jeunes qui associe la compétition et la détection. Pour les journées de ce championnat, il faudra prévoir un juge-arbitre et une indemnité de salle (160 € pour plus de 10 tables). Un appel à candidature va partir prochainement (minimum 15 tables).

La réponse à la question posée par Jean-Paul BERETTA, Président du club de CHARMES-VINCEY, par rapport à un brûlage spécifique en championnat départemental, sera traitée pendant le rapport de la commission sportive à l'AG. Des précisions concernant la validité du certificat médical seront également apportées.

Les calendriers du championnat par équipes départemental seront envoyés au plus vite.

L'homologation pour le Tournoi National de BAINS LES BAINS des 29 et 30 octobre sera examinée par Eric MATHIS.

3- Commission Technique :

Les **Inter-CD** ont eu lieu les 25 et 26 juin derniers à CHARLEVILLE MEZIERES avec 2 équipes vosgiennes, dont une incomplète suite à un forfait de dernière minute, sur les 17 équipes en lice.

Equipe 1 : Malcolm QUILLOT de BAINS LES BAINS, Nathan POIROT de RUPT SUR MOSELLE, Noa FLEURANCE d'ANOULD, Nathan MATHIS d'ANOULD, Manon RINGENBACH de FRESSE SUR MOSELLE, Axelle COLLE de RUPT SUR MOSELLE, Eve DIEUDONNE de RUPT SUR MOSELLE et Camille MUNICH de SAINT DIE DES VOSGES, capitaine Jean-François RUIZ assisté de Jean DA COSTA.

Equipe 2 : Noah FRANQUIN de DOMPAIRE, Mathis SONNEFRAUD de SAINT DIE DES VOSGES, Margot GEHIN GASPERIN de THAON CHENIMENIL, Lila VENDRELY de RUPT SUR MOSELLE, Audrey ROMANELLO d'ANOULD et Méline SONNEFRAUD de SAINT DIE DES VOSGES, capitaine Thibaut MILLIOTTE.

A noter que les 2 équipes comportaient beaucoup de novices, et un handicap pour l'équipe 2 privée de cadet. Après les phases de poules, les 2 équipes étaient à leur place : 3^{ème} sur 4 pour l'équipe 1 après son match nul contre l'Aube, 4^{ème} sur 5 pour l'équipe 2 avec une victoire probante contre la Haute-Marne, certes très faible, lors du dernier match de la journée à 19 heures. En barrages le dimanche matin, l'équipe 1 disposait facilement de la Haute-Marne 6 à 2, déjà défaite 7 à 1 par l'équipe 2 la veille au soir. Les 2 équipes jouaient donc les places 9 à 16 à 10h30. L'équipe 1 s'incline 5-3 face au Doubs, tandis que la 2 s'incline sur le même score face à la Marne 2. L'équipe première s'impose au tour suivant 7-1 sur la Haute-Saône, tandis que l'équipe 2 chute face aux Ardennes 15 sets à 14 après un match nul très disputé. Vosges 1 terminait le travail en disposant du bourreau de l'équipe 2, 6 à 2 pour se classer 13^{ème}, tandis que Vosges 2 terminait sur une nouvelle défaite difficile à avaler face à la Haute-Saône 4-4, égalité aux sets, cédant 194 points à 191, elle se classe 15^{ème}.

Malgré des résultats par équipes peu probants facilement explicables (manque de certains titulaires, beaucoup de nouveaux joueurs découvrant ces nouvelles compétitions par équipes), nous avons passé un très bon weekend dans une très bonne ambiance.

Le CD avait décidé d'envoyer une équipe de jeunes aux **Internationaux Jeunes de Namur** les 31 octobre et 1^{er} novembre. Vérifier que l'inscription a bien été faite.

Un stage élite sera organisé du 24 au 27 octobre à BAINS LES BAINS, 3 cadres pour l'instant (Ludovic WANIN, Thibault MILLIOTTE et Jean-François RUIZ) mais pas de cadre féminin. Le nouveau Comité devra s'en inquiéter, au besoin Isabelle FRIRY assurera les nuitées.

4- Commission Arbitrage :

Toutes les organisations avaient été validées.

Les retours de propositions de juge-arbitrage de la nouvelle saison seront envoyés à Allain VOYEN qui les transmettra au futur Président de la Commission d'Arbitrage.

Jean-Pierre VOYEN nous informe de son désir de préparer la formation de formateurs en arbitrage (FO1) et demande si le comité aidera à son financement. Un accord de principe est apporté, le montant de l'aide sera étudié plus tard.

5- Commission Développement :

Le compte rendu développement qui sera diffusé lors de l'assemblée générale du 11 septembre est présenté dans ses grandes lignes, il reprend en particulier :

- ***Le bilan licenciation de l'olympiade 2012/2016***, et en particulier le développement des nouveaux types de licenciation, avec plus de 620 saisies de licences événementielles pour 2016.

- ***Les opérations promotionnelles qui se sont déroulées depuis le début de l'olympiade***, et qui sont issues de l'application du plan de développement en place jusqu'à cette année.

a) Le soutien des actions engagées par les clubs sous forme de dotations, récompenses, prêt de matériel pédagogique, participation des membres du CD 88.

b) Prise en charge d'une partie des formations arbitres et entraîneurs.

c) Le remboursement de licences promotionnelles prises par les clubs lors de manifestations promotionnelles.

c) Le remboursement des licences promotionnelles jeunes (jusqu'à minime 2) prises par les clubs.

d) L'adhésion par convention à l'opération carte Zap 88, à noter le succès de cette action en 2016 avec une aide de 640€.

e) La prise en charge de frais liés à l'organisation de stages de formation.

- ***Les Opérations ponctuelles de promotion :***

a) Le franc succès de l'opération « lorraine Ping tour » organisé à Epinal au salon de la gourmandise

b) Un bilan plus mitigé pour les opérations Baby Ping et Tournoi Populaire.

c) L'application de la convention nous liant à l'USEP des Vosges et la participation aux USEPIADES depuis 2 ans qui constitue un fait majeur de cette olympiade en terme de développement.

- ***La bourse de développement***

Le résultat de la bourse d'aide aux clubs est présenté, cette nouvelle forme d'aide aux clubs développée depuis 2 ans a été légèrement aménagée en début d'année pour valoriser les actions débouchant sur toute forme de licenciation.

Aucun commentaire n'est à noter sur cette présentation.

6- Point financier :

Point financier :

Le trésorier présente les comptes financiers arrêtés au **30/06/2016**.

Le Compte de Résultat.

Cette année les comptes font apparaître un déficit de 4 050,89 € inférieur à celui de l'année précédente qui avait atteint 7 804,49 €. C'est une nouvelle année d'Olympiade déficitaire. Il note qu'au niveau du poste des manifestations, il n'y a eu qu'une seule sortie aux Inter-CD ce qui a permis de limiter ce déficit.

Le montant des charges s'élève à 39 410,63 € pour une prévision de 39 200 € et 45 634,05 € l'année précédente. Celui des produits est de 35 359,74 € pour 37 829,56 € au 30 juin 2015.

Globalement une baisse des charges et des produits mais assez conforme au prévisionnel.

Au niveau des **Charges**, on enregistre :

- Une baisse du poste achats, 3 590,62 € contre 4 358,29 €, une réelle baisse du poste récompenses dont l'affectation aux différentes organisations avait été revue en début de saison.
- une bonne maîtrise des frais de gestion, 5 3011,01 € contre 5 455,84 €
- une réelle maîtrise du poste activités sportives, en particulier due au coût des stages 10 073,00 €. Il y a eu moins de personnes formées par conséquent moins d'aides 980,00 € contre 1620,00 € l'année précédente et une baisse des frais de commissions.
- une forte baisse du poste manifestations : une seule sortie aux Inter CD à Charleville-Mézières coût 2 0777,81 €. Et dans autres manifestations sont comptabilisés pour 1633,62 € le Lorraine Ping Tour à Epinal et les Usépiades Régionales à Celles-sur Plaine et Luvigny.

En revanche, on note une légère baisse des aides aux clubs : le montant des bourses suivant la nouvelle grille est fixé à 3000 €. A noter une baisse du nombre de licences promos aidées qui passe 4 383,60€ à 4 245,46 €.

Quant aux **Produits**, on constate :

- une forte baisse des recettes due essentiellement aux amendes qui chutent de 1 096 € à 483,00 €
- une stabilité des produits de gestion 7 014,92 € contre 7 271,17 €
- la stabilité des subventions due essentiellement au partenariat (333,00 €) du Crédit Mutuel qui permet de compenser la baisse des subventions des institutionnels.
- une baisse des activités sportives 13 474,94 € contre 13 763,01 €

Sur le tableau comparatif de résultats, on peut observer une forte baisse des **Charges** – 6 223,42 €, et une baisse moindre des **Produits** – 2 469,82 €.

En résumé, on peut dire que la forte baisse des Charges et la légère baisse des Produits suffisent à expliquer la réduction du déficit de l'exercice.

Le Bilan.

Le montant total est à 44 772,15 € €, il a encore baissé par rapport à l'année précédente. **L'Actif Immobilisé** passe de 2 857,19 € à 4 258,37 € suite à l'investissement dans des poteaux, des filets et le renouvellement des équipements textiles des équipes Vosges pour 1 682,00 €. **L'Actif Circulant** est en baisse : 40 513,78 € contre 45 020,87 €. Le total des créances sur les clubs très satisfaisant 1 928,76 € contre 2 320,88 €. Les disponibilités en banque chutent de près de 5 000 €.

Au niveau du **Passif**, les **Fonds Associatifs** sont à 36 485,16 € suite à l'intégration de l'important déficit de l'exercice précédent. Les **Dettes** à court et à moyen terme s'élèvent à 12 337,88 €, ce sont essentiellement des charges qui restent à payer au 30/06 (bourses, licences promos, aide à la formation et aux stages, plus quelques notes de frais Inter CD).

Le Comité Directeur valide les comptes présentés par le trésorier.

Le Budget Prévisionnel.

Le trésorier précise que ce budget prévisionnel a été préparé dans un souci de maintenir charges et produits au plus proche de l'atteinte de cette année. Ce qui explique un budget en très légère hausse par rapport à l'année précédente. Il est de 39 900 € contre 39 200 € en 2015-2016.

Le budget prévisionnel est validé par le Comité Directeur.

La vérification des comptes.

Dominique THIRION informe que la vérification des comptes sera assurée par Véronique MATHIS qui se rendra au domicile du trésorier le mercredi 7 septembre à partir de 19h00. L'ensemble des documents comptables, bancaires, financiers ainsi que les pièces justificatives lui seront présentés afin qu'elle puisse exercer sa mission.

Le trésorier ajoute qu'il faudra, dans un souci d'équité, de penser lors de la prochaine Assemblée Générale à faire appel à candidature pour avoir deux vérificateurs aux comptes. Il ajoute qu'il demandera à Véronique MATHIS si elle sera candidate pour exercer sa mission au cours de la prochaine Olympiade.

La situation des Clubs.

Au 30 juin, les créances de 15 clubs sur 30 s'élèvent à 1 667,16 € et les avoirs de 14 clubs à 1 343,40 €, un seul club présente un solde à zéro.

Le trésorier informe les membres du comité qu'il remettra le jour de l'Assemblée Générale à tous les clubs deux fiches financières, une arrêtée au 30 juin 2016 et une autre arrêtée au 11 septembre, jour de l'assemblée. Sur cette dernière sera repris le solde du 30/06 et seront imputés : les engagements en championnat départemental, les bourses, les aides aux licences promos, les aides à la formation et aux stages.

7- Préparation de l'AG :

En l'absence de Véronique MATHIS, Isabelle lira le rapport de la vérificatrice aux comptes. Il faudra songer au renouvellement des vérificateurs.

Prévoir une réunion de comité très rapidement après l'assemblée générale, le lundi 26 septembre.

Candidatures au comité : 17 places à pourvoir au collège général et 1 au collège médecin. Michel LABRIET, Hélène THIRION, Matthieu DIEZ, Martine BRUNSTEIN et Thibaut MILLIOTTE ne se représentent pas mais 6 nouveaux candidats se sont fait connaître. Il s'agit de Régis CHRISTAL, Jean-Paul BERETTA, Geneviève GERARD, Laurent HASS, Laurent SONNEFRAUD et Jean-François RUIZ. Il y a donc un candidat de plus que de places disponibles et les votants devront barrer au moins un nom sur la liste. Le tirage au sort a désigné la lettre C pour débiter la liste.

Afin de ne pas prolonger inutilement la durée de l'assemblée générale et pour permettre aux scrutateurs d'effectuer tranquillement le dépouillement, l'ordre du jour de l'AG sera modifié. La présentation des candidats et le vote se feront après le rapport d'activité de la secrétaire, les clubs en seront informés par mail.

Le nouveau comité présentera le nouveau Président à l'assemblée qui l'élira à bulletin secret. Les délégués fédéraux, un titulaire et un suppléant, doivent également être validés ainsi que les vérificateurs aux comptes.

8- Divers :

Le Comité a renouvelé les chemisettes pour ses équipes de jeunes, René PARIS demande ce que l'on compte faire des anciennes. Il faut en garder quelques-unes de tailles adultes pour les manifestations encadrées par les membres du CD (Ping Tout, Usépiades...), le reste sera proposé à la vente.

Faire un état des lieux du matériel pour la prochaine olympiade.

René PARIS fait part du projet de recrutement d'un Jeune « Service Civique » pour son Club. Une information collective sur le dispositif est prévue à SAINT DIE DES VOSGES le 15 septembre 2016.

La proposition d'offrir un bon d'achat du Comité de 80 € à Hélène THIRION pour la naissance de son fils Gabriel, en complément de la collecte individuelle, est acceptée à l'unanimité.

Rappel : prochaine réunion du nouveau Comité le lundi 26 septembre à 18 h 30 à BRUYERES.

La séance est levée à 22 h.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Michel LABRIET